

Conseil des commissaires

À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, tenue le 25 août 2014, à dix-neuf heures trente, à son centre administratif situé au 70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda, Québec, sont présents :

Henri Bégin (9)
Doris Bergeron (13)
Clément Bernier (6)
Daniel Camden (2)
Suzelle Charbonneau (11)
Yves Dumulon (4)
Steve Jolicoeur
Martine Larose (10)

Gilles Gendron (12)
Étienne Lapierre (1)
Marcel Larouche (3)
Claudette Latreille (15)
Arthur Leclerc (parent)
Claudette Carignan (14)
Louise Tanguay-Dubé (5)
James Slobodian

Tous commissaires formant quorum, sous la présidence de Jean-Pierre Frelas (8)

Assistent aussi à la réunion :

Yves Bédard, directeur général
Hilarie Aubin, secrétaire de gestion
Annie Chiasson, directrice du Service de la formation professionnelle
Martial Drolet, directeur du Service des ressources financières
Jocelyne Hurtubise, directrice du Service de la formation générale des adultes
Anne- Frédérique Karsenti, directrice du Service de l'enseignement
Édith-Martine Lapierre, directrice du Service des ressources matérielles
Paul-Ange Morin, directeur du Service des ressources humaines

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

CC-2014

Il est proposé par Gilles Gendron, appuyé par Louise Tanguay-Dubé, d'adopter l'ordre du jour, ce qui est résolu à l'unanimité.

3. Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 juin et à l'ajournement du 3 juillet 2014

Le directeur général indique que les suites ont été données aux réunions mentionnées en titre.

CC-2015

Il est proposé par Louise Tanguay-Dubé, appuyée par Yves Dumulon, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 16 juin 2014 et de l'ajournement du 3 juillet 2014, ce qui est résolu à l'unanimité.

4. Demandes verbales de l'assistance

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

Conseil des commissaires

5. Points à décision, orientation ou consultation

5.1 Budget initial 2014-2015

Considérant que, conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire de Rouyn-Noranda doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2014-2015;

Considérant que ce budget prévoit un déficit d'exercice de 884 907 \$ et que le ministre a autorisé la Commission scolaire à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice qui excède de 884 907 \$ la limite de 0% d'appropriation du surplus accumulé au 30 juin 2013, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains et de la subvention financement à recevoir pour le financement des avantages sociaux futurs soit 4 852 185 \$;

Considérant que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 3 080 640 669 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2014-2015;

Considérant que le budget prévoit que le taux de taxe scolaire demeure à 0.35 \$, du cent dollars d'évaluation;

Considérant que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

Considérant l'obligation de réduire la taxe scolaire d'un montant de 1 284 829 \$ représentant 0.04327 \$ du cent dollars d'évaluation;

Considérant la nécessité de déterminer le taux d'intérêt sur les arrérages de la taxe scolaire;

CC-2016

Il est proposé par Henri Bégin, appuyé par Marcel Larouche, que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et;

que le taux de la taxe scolaire demeure à 0.35 \$ du cent dollars d'évaluation et;

que la réduction de 0.04327 \$ du cent dollars d'évaluation soit appliquée par la commission scolaire et;

que le taux d'intérêt annuel sur arrérages soit fixé à 15 % à compter du 1^{er} juillet 2014;

ce qui est résolu à l'unanimité.

5.2 Élection au comité exécutif

Considérant que des élections scolaires auront lieu en novembre 2014;

CC-2017

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Clément Bernier, de garder le statut quo quant à la composition du comité exécutif et de procéder à l'élection des membres du comité exécutif avec les membres du nouveau conseil des commissaires à la suite des élections scolaires, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

5.3 Formation des comités

Considérant que des élections scolaires auront lieu en novembre 2014;

CC-2018

Il est proposé par James Slobodian, appuyé par Louise Tanguay-Dubé, de garder le statut quo quant aux comités existants et de procéder à la formation des comités avec le nouveau conseil des commissaires à la suite des élections scolaires, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.4 Affiliation au Réseau du sport étudiant du Québec en A-T

Considérant que cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec en Abitibi-Témiscamingue, conformément aux lettres patentes de cette dernière;

CC-2019

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Gilles Gendron, que la Commission scolaire de Rouyn-Noranda paie une affiliation de base de 600 \$, en plus d'une cotisation de 0,25 \$ per capita pour la clientèle primaire et secondaire de la Commission scolaire au 30 septembre de l'année précédente, pour un total de 1 798,50 \$ (4 794 élèves), ce qui est résolu à l'unanimité.

5.5 Demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – Mesure 50512

Considérant que dans le cadre du plan d'aménagement de la formation professionnelle, technique et universitaire, la Commission Scolaire de Rouyn-Noranda s'est positionnée dans les métiers de la construction;

Considérant la pression en provenance du marché du travail afin de former un nombre plus important de candidats en lien avec les métiers de la construction;

Considérant la volonté de la Commission scolaire d'accroître sa capacité de qualification;

Considérant la possibilité de maximiser l'espace de formation par l'ajout de mezzanines dans deux ateliers actuels en électricité;

CC-2020

Il est proposé par Yves Dumulon, appuyé par Claudette Latreille, de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport le financement nécessaire pour effectuer des travaux dans le cadre de la mesure 50512 « Ajout d'espace pour la formation professionnelle », ce qui permettrait l'ajout d'une 7^e cohorte au programme en électricité de construction pour répondre plus adéquatement aux besoins de l'industrie de la construction, ce qui est résolu à l'unanimité.

6. Orientation / Consultation / Reddition de comptes

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

7. Informations

7.1 Bilan grands chantiers 2013-2014 et grands chantiers 2014-2015

Yves Bédard présente le document *Grands chantiers* qui fait état des dossiers prioritaires pour l'année 2014-2015.

Conseil des commissaires

7.2 Organisation scolaire 2014-2015 – FGI – FGA – FP

Anne-Frédérique Karsenti présente l'organisation scolaire pour le secteur jeune tandis que Jocelyne Hurtubise présente celle de la formation générale aux adultes et Annie Chiasson celle de la formation professionnelle pour l'année scolaire 2014-2015.

8. Rapport des comités :

8.1 Comité E.H.D.A.A.

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

8.2 Comité exécutif

Daniel Camden fait rapport des travaux du comité exécutif.

8.3 Comité de parents

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

8.4 Comités de travail

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

9. Information des organismes

9.1 Association des commissions scolaires de l'A-T

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

9.2 Fédération des commissions scolaire du Québec

Le président présente les dernières nouvelles de la Fédération des commissions scolaire du Québec.

10. Rapport des représentations effectuées

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

11. Levée de la réunion

Il est proposé par Gilles Gendron, appuyé par Louise Tanguay-Dubé, de lever la réunion, ce qui est résolu à l'unanimité.

Il est 20 h 28 lorsque se termine la réunion.

Jean-Pierre Frelas,
Président

Hilarie Aubin,
Secrétaire de gestion